

Alors, madame le Président, c'est ce contre quoi je m'élève actuellement, et je ne peux accepter que le chef de l'opposition invoque l'esprit parlementaire, je ne peux accepter que le chef de l'opposition en appelle à notre courtoisie quand lui-même transgresse les règles et abuse du Règlement de cette Chambre pour faire valoir son point.

[Traduction]

**M. Bob Rae (Broadview-Greenwood):** Madame le Président, de toute évidence, le Règlement autorise le ministre à faire ce qu'il a fait. Ce n'est pas cela que nous mettons en doute; à mon avis, ce n'est pas cela qui est en jeu. Ce qui nous inquiète, c'est que pour la deuxième fois depuis le début de la législature en cours, le gouvernement a présenté des mesures budgétaires de façon détournée. C'est de cela dont nous voulons discuter maintenant.

Le 21 avril, le ministre des Finances (M. MacEachen) a fait une déclaration économique sans même avoir eu la courtoisie de m'en donner préavis. Aujourd'hui, le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources (M. Lalonde) informe la Chambre qu'à compter de minuit ce soir, le 11 juillet, le gouvernement imposera une taxe sur le pétrole. Il ne s'agit pas d'une possibilité pour l'avenir, mais d'une décision gouvernementale dont mon collègue, le député de Vancouver-Kingsway (M. Waddell) n'a pas été averti et selon laquelle le gouvernement compte modifier la loi sur l'administration du pétrole en imposant une taxe sur le pétrole produit au Canada et le pétrole importé.

On nous présente un budget par effeuillage, madame le Président. Le gouvernement ne nous annonce pas une série de politiques économiques. Il se contente de lancer quelques miettes aux Canadiens de temps à autre. A mon avis, il est tout à fait extraordinaire que le ministre nous présente ainsi quelques aspects de son budget. Y aura-t-il un crédit calculé en fonction du coût de la vie pour compenser cette hausse de prix? Y aura-t-il un crédit d'impôt pour l'énergie, puisque même le député de Saint-Jean-Ouest (M. Crosbie) en avait offert un—il était infime, il arrivait trop tard, il était insuffisant, mais au moins il y en avait un.

**Une voix:** Vous avez voté contre cette mesure.

**M. Rae:** Y en aura-t-il un? Quel sera l'effet de cette taxe sur l'inflation? Cette taxe peut-elle être juste? J'affirme qu'il est tout à fait extraordinaire qu'au milieu de la journée un vendredi...

**M. Lalonde:** Qu'est-ce que vous reprochez au vendredi?

**M. Rae:** Le ministre demande ce que je reproche au vendredi. Je travaille tout aussi fort que lui le vendredi.

**Une voix:** Nous travaillons plus fort.

**M. Rae:** De toute façon, je pense que nous devrions noter qu'il y a bien des députés qui habitent dans l'ouest du Canada. C'est malheureusement un problème que le ministre ne connaîtra jamais, mais les députés de l'Ouest ne peuvent pas toujours être à la Chambre le vendredi à cause de leurs obligations envers leur circonscription. Le ministre le sait parfaitement. La question, c'est que 12 heures avant d'imposer une taxe on nous l'annonce de cette façon, sans aucun préavis. Je trouve

*Privilège—M. Clark*

que c'est une façon vraiment curieuse de gérer les affaires du pays.

Le premier ministre (M. Trudeau) n'a pas pu répondre aujourd'hui à des questions concernant les politiques économiques fondamentales du gouvernement, parce qu'il avait été trop occupé, a-t-il dit, à étudier ce qui se passait à l'OCDE. Le premier ministre a trop à faire pour s'occuper de l'économie. Et voilà le ministre de l'Énergie qui nous annonce ses intentions à peine 12 heures avant d'imposer une nouvelle taxe qui aura d'énormes conséquences pour les relations entre les provinces et le gouvernement fédéral et pour les consommateurs canadiens.

Il est bien évident, madame le Président, que le ministre peut le faire. Il y a bien des choses que le gouvernement peut faire.

**Une voix:** Règlement.

**M. Nowlan:** Que voulez-vous dire? On ne suit aucune règle ici.

**M. Rae:** Mais un gouvernement honnête et conscient de ses responsabilités ne doit pas se demander s'il peut faire ou non certaines choses, mais s'il devrait ou non les faire.

**M. Clark:** C'est juste.

**Des voix:** Bravo!

**M. Rae:** Des gouvernements sont tombés malgré une forte majorité parce qu'ils avaient abusé de leurs pouvoirs et abusé de la courtoisie de la Chambre, et parce qu'ils n'avaient pas respecté le principe fondamental qui veut que les nouveaux impôts soient débattus à la Chambre des communes avant d'être imposés.

**Des voix:** Exactement.

**M. Rae:** Je trouve assez étonnant...

**M. Lalonde:** Vous ne connaissez pas les règles parlementaires.

**Une voix:** Dites-lui que des rois ont perdu la tête pour moins que cela.

**M. Rae:** Le ministre a dit que j'ignorais les règles parlementaires. J'ai dit au ministre qu'il pouvait le faire, le Règlement le prévoit. Mais là n'est pas la question.

**M. Clark:** Ce n'est tout simplement pas une chose à faire.

**M. Rae:** La question est de savoir si le ministre devrait le faire ou non. Je sais que le ministre dira aujourd'hui, comme il l'a dit hier en répondant à une question concernant le pipe-line, que même si le gouvernement change sa position, cela ne l'embarrasse nullement. La raison en est simple d'ailleurs. C'est parce que le gouvernement auquel il appartient est éhonté.

C'est un gouvernement qui était prêt, le 21 avril, à présenter un budget sans en parler à personne. C'est un gouvernement qui, le 11 juillet, est disposé à imposer une taxe considérable sur les produits raffinés et sur le pétrole importé, sans en dire quoi que ce soit à personne, sans nous prévenir, tentant de l'introduire clandestinement à la Chambre. C'est un gouvernement qui ne mérite pas le respect des Canadiens sérieux, madame le Président.